



CAPA 2nd degré du 30 janvier 2025

Déclaration du SNEP/SNES/SNUEP/SNUIPP/SNESUP-FSU

Cette CAPA se tient encore une fois dans un contexte particulier, dans un pays sans budget, avec des ministres intérimaires mais poursuivant les lignes anti fonctionnaires de leurs prédécesseurs, puisque le ministre de la fonction publique, M Laurent Marcangeli, dans un tango décontracté a annoncé sa volonté de maintenir la baisse de l'indemnisation des congés maladie voulue par son Muskiste prédécesseur, tout comme le gel du point d'indice et le non versement de la GIPA. Sa collègue de l'Éducation Nationale, la sixième en deux ans et demi, plus connue sous le nom de « dame du 49.3 » affirme avec justesse ne pas être spécialiste des dossiers qu'elle ne maîtrise pas ; la preuve, elle maintient, contre vents et marées les groupes de niveaux, de besoins, sur les niveaux 6e et 5e, mesure unanimement rejeté par la profession.

Il y a cependant des lueurs d'espoirs, nées de la forte mobilisation du 5 décembre dernier dans la fonction publique et dans l'éducation nationale en particulier puisque le pouvoir a renoncé aux deux jours de carence supplémentaires et aux suppressions de postes dans l'éducation nationale, que la ministre de l'Éducation Nationale a renoncé à faire du brevet un examen de passage en seconde, abolissant ainsi une belle promesse de campagne de l'extrême droite, que le choc des savoirs ne s'appliquera pas en 4e et 3e, reconnaissant en creux l'échec de la mesure des groupes de niveaux en 6e et 5e, que les prépas lycées sont en voie d'extinction progressive, reconnaissant également par la-même l'ineptie de cette politique du tri social (nous continuons d'ailleurs à demander de ne pas envoyer à la rentrée prochaine des élèves dans les 5 structures de l'Académie).

Les lueurs d'espoir, nous les voyons en consultant la liste des dossiers pour cette CAPA avec une importante baisse des recours (33 contre 75 l'an passé), sans doute due à une plus grande intelligence de l'institution dans la pose des avis et dans le traitement des recours gracieux.

Sans surprise les saisines de la CAPA concernent principalement le troisième rendez-vous de carrière avec 29 des 33 recours et pour lequel l'enjeu d'une hors-classe au plus tôt est important.

Les commissaires paritaires de la FSU demandent solennellement à l'administration d'avoir toute la bienveillance nécessaire pour les collègues ayant formulé un recours afin de poursuivre l'amélioration du passage à la hors classe, entamée il y a deux ans qui va se poursuivre cette année avec un ration pro/pro à 23 % au lieu de 17 % il y a quatre ans.

Nombre de collègues considèrent que leur engagement professionnel et leur investissement ne sont pas reconnus, voire se sentent méprisés par l'institution. Alors que le dispositif des rendez-vous de carrière a été instauré avec pour objectif de permettre une évaluation des personnels plus juste, une appréciation finale incohérente par rapport à

l'évaluation primaire suscite parfois le sentiment d'une évaluation arbitraire et donner le sentiment d'une vague de submersion émotionnelle pour des collègues injustement meurtris. Alors que dans les futures lignes de gestion RH, l'académie de Montpellier se veut et se projette déjà en « employeur exemplaire ».

Cette année, 3 disciplines ressortent dans les recours : les Mathématiques (14 %), l'Anglais et les sciences physiques (11 %), comme il y a deux ans pour les deux premières disciplines, et les femmes ne représentent que 55 % des recours, bien moins que leur proportion dans les corps, Est-ce à dire que les collègues femmes contesteraient moins que leurs homologues masculins ?

Nous rappelons par ailleurs, même si nous constatons des améliorations suites aux remarques des années précédentes, l'obligation réglementaire d'évaluer les collègues sur l'ensemble de leur carrière. Aussi le rendez-vous de carrière ne peut-il se focaliser sur la seule séance observée et ne doit pas pénaliser les collègues récemment arrivés dans l'établissement et/ ou ayant récemment changé de corps ! De plus, et même si nous ne doutons pas que cela ne devrait plus se reproduire, certains commentaires d'une toute petite minorité d'évaluateurs très primaires, concentrés sur deux établissements ne sont pas acceptables. L'ensemble de ces éléments génère des distorsions d'évaluation qui desservent la qualité des avis émis par Madame la Rectrice.

En conclusion, nous rappelons encore et toujours que la FSU continue de revendiquer une déconnexion totale entre l'évaluation et l'avancement avec un avancement au rythme le plus rapide pour tous les personnels et une carrière parcourue sans obstacle de grade pour atteindre l'indice sommital à la fin d'une carrière complète.